

1 RANDONNEE – 4 ETAPES

(3 en ligne – 1 CLM)



Samedi 11 Août 2012
CHEROY

Remise des dossards de 8 heures à 9 heures (1)
Randonnée obligatoire
L'après midi : Etape en Ligne

Dimanche 12 Août 2012
ANCY le FRANC

Le matin : Contre la Montre, départ à partir de 9 heures (1)
L'après midi : Etape en Ligne

Lundi 13 Août 2012
SEIGNELAY

Le matin : étape en Ligne, départ 9 heures (1)
L'après midi : récompenses à 14 heures 30 (1)

1) à titre indicatif (les horaires et circuits définitifs indiqués dans le programme)

Engagement à adresser à :

Madame Evelyne BERRY

24, rue Belles Filles

89 230 VILLENEUVE St SALVES

Téléphone 03 86 41 85 52

E-mail : philippeetevelyne89@hotmail.fr

Aucune inscription ne sera enregistrée, si elle n'est pas accompagnée du chèque correspondant.

Pour recevoir confirmation de votre engagement, merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse, qui peut être utilisée en cas de dossier incomplet

BOUCLES DE L'YONNE 2012

Date limite d'inscription dès que la limite des 175 engagés sera atteinte (GS limité à 45) ou au plus tard le 15 juillet 2012 **aucun engagement sur place**

Nom : _____ **Prénom** _____ **né(e) le** _____

Adresse : _____

(obligatoire) _____

Tél : _____

E-mail : _____

Club : _____ **Catégorie :** _____

Ouvert uniquement aux licenciés UFOLEP 1°-2°-3-GS & F.
Joindre photocopie de la licence et de la carte cyclosportive recto verso

AUCUN REMBOURSEMENT D'ENGAGEMENT

Engagement				26€
Programme y compris l'envoi				4 €
repas du midi, boissons non comprises				
11 août Cheroy	15 € x _____	=		€
12 août Ancy le franc	15 € x _____	=		€
13 août Seignelay	15 € x _____	=		€
	TOTAL	=		€
Payé à l'ordre du COBYC				

Droit d'image

Chaque coureur autorise les organisateurs, ainsi que les ayants droits(villes, partenaires, médias...) à utiliser les images fixes et audiovisuelles, sur lesquelles, il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et publicitaires et livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées

Signature :